

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	(— d ^e —) 3 fr. 50
» 2 ^e page	(— d ^e —) 6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Réponse explicative

Voilà qu'elle renaît encore cette discussion sur la conduite à tenir par le Gouvernement envers ceux qui participèrent aux fautes du « régime déchu » ! On croyait pourtant s'en être expliqué clairement. Mais il y a des gens qui doivent avoir intérêt à ne pas comprendre.

D'ailleurs, c'est une question qui se pose toujours et qui met en jeu les mêmes passions à chaque changement de régime. Dans ses Mémoires d'outre-tombe, tout le monde a lu les pages superbes, vibrantes d'une haute ironie et d'une irritation qui veut se faire dédaigneuse, où Châteaubriand laisse percer son dépit de s'être vu préférer, à lui fidèle et encombant secrétaire de la monarchie légitime, les Fauché et les Talleyrand, qui, de la Révolution à la Restauration, avaient servi et trahi tous les régimes et qui n'offraient ni l'un ni l'autre des modèles de vertu et d'honneur ! Louis XVIII, qui n'était pas une bête, les estimait sans aucun doute à leur juste valeur. Mais il devait penser que, pour consolider son trône incertain, les services d'humbles canailles pouvaient être plus utiles que les maladroits et orgueilleux dévouements d'un écrivain de génie qui n'entendait rien aux affaires de l'Etat. C'était une opinion et il est probable qu'il se réservait de surveiller de près ses inquiétants collaborateurs.

En sens inverse et plus près de nous, il y a un autre exemple, celui donné après 1870 par l'Assemblée Nationale de Versailles, où les républicains et les monarchistes s'unirent pour flétrir le régime impérial tenu pour responsable du désastre, pour prononcer la déchéance de Napoléon III et la condamnation devant l'histoire de l'Empereur et de ses ministres !

Entre ces deux systèmes, il a été dit et répété que le Gouvernement du Maréchal Pétain doit avoir le sien, que l'on n'attend de lui ni vengeance contre les égarés ni ostracisme systématique contre les pauvres naïfs qui se sont laissés tromper par la propagande démagogique, mais qu'il ne peut pas et qu'il ne doit pas oublier et encore moins pardonner les fautes inouïes commises contre la Patrie.

On distingue, — car il faut bien distinguer et l'intelligence consiste précisément à ne pas confondre des éléments différents dans la même appréciation. On veut donc distinguer entre les dupes et les dupes, entre les meneurs et les meneurs. Ils ne peuvent, ils ne doivent pas être traités de la même manière, puisque leurs cas ne sont pas les mêmes. Les uns sont des criminels impardonnables et qu'on doit tenir pour responsables ; les autres ont été malfauteurs, mais sans le vouloir et sans le savoir ; ils ont manqué de discernement intellectuel, mais leur faute ne vient pas du cœur ! On pourrait dire d'eux qu'ils ont été coupables de trop d'innocence.

Avec ces derniers, la réconciliation réclamée sera facile et aussi l'oubli de leurs fautes pourvu qu'ils s'en souviennent, eux, pour n'y plus retomber. Avec les autres, la justice veut qu'ils soient exemplairement châtiés.

Car, ce qu'on a tort de réclamer sous prétexte d'union et ce qu'il faut imperturbablement refuser, c'est, comme on vient encore de l'écrire, « de cesser cette publie et vaine dispute sur nos erreurs réciproques ».

« Réciproques » est bien sûr dit, mais cela a le malheur de n'être pas vrai ! « Réciproques » est mis là pour donner à cette inique proposition un faux air d'impartialité. Or, il n'y a pas d'impartialité tolérable entre le mensonge resté connu et la vérité démontrée. Entre ceux qui ont vu clair et ceux qui sont restés aveugles et sourds. Entre ceux qui ont commis le crime et ceux qui ont vainement essayé de l'empêcher. Belle réciprocité, vraiment ! Les uns multipliaient les cris d'alarme, les avertissements, les démonstrations du terrible danger que la politique des autres faisait courir à la Patrie, en échange de quoi ces derniers les couvraient d'injures et de sarcasmes, les vouaient au mépris public et les dénégation comme des ennemis du peuple. Et ils continuaient et ils s'acharnaient dans leur conduite de mort, dans leur course à l'abîme.

Aussi, quand on réclame que ceux-là ne soient pas écartés du pouvoir, nous répondons en demandant si l'on trouve qu'ils n'y ont pas assez fait leurs preuves d'indignité ou d'incapacité, si l'on estime qu'ils n'ont pas assez fait de mal à la France ?

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Encore les racontars !

Encore une fois — et ce ne sera probablement pas la dernière ! — nous devons mettre en garde nos lecteurs contre les fausses nouvelles. Presque toujours « sensationnelles » d'ailleurs et incroyables. Mais qui sont parfois d'autant plus aisément accueillies et colportées qu'elles sont plus extraordinaires.

Rapporter quelque chose de normal c'est peu réjouissant. Cela ne vous fait pas remarquer ! Il en va autrement quand on se fait l'écho d'informations stupéfiantes et qui font sur l'auditeur un effet « bonif ». Alors, n'est-ce pas, on se renforce. Il semble qu'on grandisse sous l'importance personnelle de l'importance du fait rapporté.

Ces jours derniers ces histoires abracadabrantes, venues ou ne sait d'où — à moins qu'on le sache très bien — ont foisonné à Cahors. Elles circulaient sur le boulevard, dans les cafés, dans les boutiques comme par « génération spontanée » ! On les répétait, en les « arrangeant », dans les groupes de ménagères attendant leur tour chez les marchands : — « Dites, madame, vous ne savez pas ? Il paraît que le Maréchal... » — « Allons donc, vous plaisantez, chère madame ! » — « Oh ! c'est officiel. D'ailleurs, c'est Monsieur Untel, vous savez bien, celui qui... eh ! bien, c'est lui qui l'a dit à mon mari ! Alors vous pensez... »

Et allez donc ! Bien entendu, il s'agit d'un énorme « bobard ». Mais cela ne décourage pas les bavards et leurs écouteurs !

Comment faut-il s'y prendre pour mettre en garde nos concitoyens contre

le danger de ces racontars qui émanent toujours de milieux intéressés à créer de l'émotion et du désordre ?

De la musique au jazz !

Il y avait foule l'autre soir, dans une salle de Cahors, pour y entendre une troupe qui, pendant deux ou trois heures, emplit les airs des bruits discordants du jazz ! Pourquoi ne verrait-on pas un jour ou l'autre se rassembler des auditeurs pour écouter de doux concerts formés avec des grincements de poulies rouillées, des trompes d'autos, des sifflets de locomotive et des sirènes de paquebot ? L'effet on serait presque aussi harmonieux que cette cacophonie du jazz qui crispe les nerfs et qu'on dirait imaginée par des détraqués dans le délire d'une maison de fous !

Il a fallu le désarroi mental qui a suivi la guerre de 1914 pour qu'on pût réussir à introduire en France ce tapage et ces gestulations frénétiques de nègres hurlants. Et que cela ait pu s'acclimater chez nous, c'est un des symptômes les plus alarmants de cet abaissement du « bon goût » qui fut longtemps la caractéristique du génie français. En ces temps-là, notre pays répandait par le monde ses œuvres, ses idées, ses modes, ses créations qu'on reconnaissait partout à leur harmonie, à leur style élevé, humain, à leur noble tenue... Depuis lors, c'est chez les habitants des pampas qu'il est allé prendre le ton de ses divertissements !

Aller de la musique où les maîtres français ont fait de si belles choses, à ce tintamarre de sauvages en folie, c'est un peu comme si nous passions de notre admirable langue française aux cris à peine articulés et aux onomatopées barbares de nos ancêtres des cavernes conversant avec des ours.

Ah ! si j'étais dictateur !... Car ce n'est pas seulement sur le terrain politique que la France a besoin d'un redressement !

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Un sous-marin a coulé 11.000 tonnes de navires commerciaux ennemis. Un autre sous-marin qui, comme il fut déjà annoncé, avait coulé 20.000 tonnes, a vu son succès porté à 24.000 tonnes de tonnage marchand ennemi. Des avions de reconnaissance ont sérieusement endommagé, au Nord de Great Yarmouth, à coups de bombes, un grand bateau marchand et ont coulé, à l'Ouest de l'Irlande, un vapeur de moindre importance.

Des attaques pleines de succès, d'avions de combat, ont été dirigés hier contre des aéroports, des camps de troupes, des aménagements de ports et contre une usine d'armements en Angleterre du Sud-Est. Par des coups droit au

but et un tir d'armes de bord, des avions ont été détruits sur un aéroport. Des bombes de bord, des avions ont été détruits sur un aéroport. Des bombes de gros calibre ont touché la salle des machines ainsi que des hangars d'un atelier de montage.

Au Nord-Est de Peterhead, un cargo ennemi de 6.000 tonnes a coulé en quelques secondes, après avoir été frappé en plein. De ce fait, le groupe d'avions de combat opérant en Grande-Bretagne et en Norvège a détruit, au total, 150.000 tonnes de navires marchands ennemis. Le 16 février, des batteries à longue portée ont bombardé d'importants objectifs militaires au Sud-Est de l'Angleterre.

Démission de M. Peyrouton

A l'issue du Conseil des Ministres, la nouvelle était communiquée selon laquelle M. Peyrouton avait donné sa démission de ministre de l'Intérieur et était nommé ambassadeur de France à Buenos-Aires.

M. Peyrouton a transmis ses pouvoirs au vice-président du Conseil, l'amiral de la flotte Darlan.

Deux secrétaires généraux ont été nommés à l'Intérieur : M. Sabatier, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'Intérieur, et M. Chavain, directeur général de la Stréité nationale.

Les créances françaises bloquées à l'étranger

Par suite des derniers événements, un grand nombre de créances françaises se trouvent bloquées à l'étranger. Le Ministère des finances avait déjà précédemment prescrit le recensement des créances commerciales sur divers pays. Le gouvernement vient de prendre un décret en vue d'étendre cette mesure aux créances sur l'Italie et les possessions italiennes, le Brésil et la Finlande.

Une représentation française à New-York

M. Henri Hays, ambassadeur de France, accompagné du gouverneur général Olivier et de M. Charles Brousse, a assisté, à Radio City, à la représentation d'un sketch intitulé : « Sur les rives de la Seine ».

Le public a manifesté par des applaudissements prolongés son émotion devant la brillante évocation de scènes de la vie française qui fut suivie de l'exécution de « La Marseillaise ».

A l'issue de la représentation, l'ambassadeur tint à féliciter personnellement l'organisateur du spectacle.

Roumanie et Angleterre

Le ministre du commerce (Board of Trade) annonce que la Roumanie doit être considérée comme un Etat ennemi auquel s'appliquent les dispositions de la loi sur le commerce avec l'ennemi. Le fait d'entretenir avec la Roumanie des relations commerciales ou financières, directement ou indirectement, entraîne les peines prévues par la loi.

Pas d'armistice italo-grec

L'Agence Télégraphique d'Athènes déclare que la nouvelle publiée par le « New-York Times », selon laquelle la Grèce aurait entamé, par l'intermédiaire de l'Allemagne, des négociations de paix, est dénuée de fondement.

Un accord russo-japonais

La radio américaine annonce de Shanghai : Le bruit court dans les milieux diplomatiques de Shanghai que l'annonce d'un « accord éclair » entre la Russie soviétique et le Japon allait être faite prochainement.

De quoi parle-t-on ?

Nous étions réunis, l'autre soir, quelques amis, provinciaux autochtones et Parisiens exilés. Il y avait là des hommes mûrs et des jeunes ; des femmes également mûres et d'autres plus jeunes, de celles qui dirigent une maison et de celles qui se reposent sur des aînées du souci de ménager.

On avait décidé de ne jouer à rien, seulement de causer. Or, qu'est-ce actuellement que causer, sinon s'entretenir de nos difficultés alimentaires ?

Une jeune fille déclara tout de suite : — Je propose qu'on ne parle pas de boussifaille.

Cela lui valut une remontrance de sa mère. — Jacqueline, dit celle-ci, en voilà des façons de parler !

Mlle Jacqueline a raison, dit un charmant garçon qui prépare Saint-Cyr-Aix-en-Provence, si nous commençons à parler du ravitaillement, nous nous séparons sans avoir dit un mot d'autre chose.

Et de quoi voulez-vous donc parler ? demanda une femme de quarante ans qui a un mari diabétique et deux enfants toujours affamés. On voit bien que vous n'avez personne à faire manger,

Une dame âgée estima que mieux valait parler cuisine que cinéma ou politique, parce qu'on pouvait échanger des recettes utiles.

— Et vous, docteur, demanda une voix d'homme, qu'en pensez-vous ? Faut-il ou non parler de nos difficultés ?

Celui qu'on interpellait ainsi était un grand garçon mince, précocement chauve, les yeux bleus derrière des lunettes sans monture, l'air timide et savant.

— Moi, dit-il, je suis d'avis de laisser de côté les questions alimentaires.

— Très bien ! Bravo ! crièrent les jeunes gens.

— Et pourquoi donc ? demanda, pointue, la vieille dame.

Le médecin répondit :

— Tout simplement parce que, par un phénomène physiologique bien connu, si nous parlons de nourriture, notre estomac se mettra à sécréter et la faim nous viendra. Et si nous voulons ne pas être et ses biscuits, mieux vaut parler de prendre à notre hôte un sucre, son Beethoven et des sports d'hiver.

Les jeunes applaudirent et parlèrent ski, tandis qu'à voix basse, les autres commençaient à se raconter des histoires de denrées.

Chronique du Lot

FOI, AMOUR, TRAVAIL

Appel aux Jeunes

Jeunes paysans mes amis, mes frères, j'ai célébré dans « le Chant de la Terre », ici même, la beauté à la fois grande et simple de votre rude tâche quotidienne. Dans le « Salut au Quercy », j'ai évoqué pour vous des souvenirs personnels se rattachant étroitement à cette existence que j'ai vécue. Aujourd'hui, je voudrais analyser avec vous ce vers inspiré par les besoins sans grandeur qui vous incombent parfois. Ecoutez : « La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour... » Au fronton de vos maisons, ces mots seraient à leur vraie place : accordez-leur votre admiration.

Il y a une certaine humilité, pour ceux d'entre vous qui ont des aspirations différentes, et qui seraient volontiers des intellectuels, à se courber vers la terre dans un geste qui paraît purement matériel et facile (bien qu'il coûte de gros efforts physiques). C'est pourquoi je répète qu'il faut l'aimer cette terre, pour la cultiver avec goût et pour que la récolte soit belle et abondante. La main calleuse du jeune labourer est souvent endolorie, mais qu'il soit joyeux quand même en creusant le sillon. Qu'il dilate ses poumons en humant l'air salubre venu de nos Causses où poussent la bruyère, la fougère et la lavande... Parfums sylvestres vivifiants et évocateurs...

Beaucoup d'entre vous ont quitté le foyer familial en septembre 1939 et ceux-là ont senti dans le cruel éloignement ce que représente l'amour du sol natal. Des mots ne peuvent l'exprimer ! Je connais une jeune réfugiée de seize ans dont la nostalgie est poignante et le regret infini... Elle écrit des vers charmants, odes à la nature, à sa belle maison et la fin de son plus beau poème est émouvante et noble dans la mesure où elle est sincère :

Alors pour la dernière fois
Regardant de mes yeux noyés
Un morceau de terre dans mes doigts,
J'ai murmuré : « Je reviendrai !... »

La lecture de cet « adieu » est bouleversante, il révèle une âme éprise de la beauté des champs, et l'amour de la terre féconde qui fait germer le blé et éclore toutes les fleurs. Silhouette gracieuse au visage de Madone, j'imagine cette jeune fille debout dans son jardin, ses mains fines pleines de terre de France. C'est à la terre immuable qu'elle promet son retour, c'est elle dont la flore l'inspirent qu'elle regrette plus encore que sa maison périssable. Les maisons n'ont pas d'âme et changent de visage avec le temps ou selon les événements ; mais la terre est pleine de secrets, il lui suffit pour les livrer, d'une main courageuse qui s'écrasera sous l'outil sortira de nouvelles végétations, cri vivant de la nature en hommage à son Créateur !...

Jeunes Quercysois qui fûtes hospitaliers à ceux que le sort a exilés, montrez-leur que vous êtes fraternels. Déployez les belles qualités de notre race. Placez dans la source intarissable et pure qu'est la Foi de vos pères. Elle vous donnera les forces profondes nécessaires à tout Français pour aider au plus grand bien de la Patrie blessée. Il faut croire en un avenir meilleur, en un renouveau certain, et ne pas redouter les sacrifices que cela peut nous imposer. La force morale vous soutiendra dans cette pénible ascension dont le sommet est la France nouvelle que veut le Maréchal. Ayez un idéal de bonté, selon les paroles de Jésus : « Aimez-vous les uns les autres, car les hommes sont tous frères. »

Adoptez cette devise (qui en vaut bien d'autres) : Foi, Amour, Travail. Laissez s'épanouir en vos jeunes cœurs ardents tous les sentiments que vous inspirent l'amour du prochain, la foi en Dieu, le goût du travail. Vous portez en vous l'héritage d'une race dont les traditions ne mentent pas. On a dit que les Quercysois allient l'enthousiasme du Celta à la finesse du Latin ; j'aimerais à ajouter : la fantaisie sans vergogne du Gascon !...

N'oubliez jamais qu'on doit être pauvre avec dignité, riche avec discrétion selon qu'on est né dans le causse aride ou dans la vallée luxuriante. Pensez que l'argent ne doit pas séparer les hommes ; s'il représente un élément de bien-être chez ceux qui le possèdent, qu'il soit surtout un élément de générosité envers les malheureux ; ils sont légion, hélas ! et la misère n'a pas de patrie, elle est humaine, c'est tout. Répondez « Présent », sans défaillance, à l'appel du Maréchal. « Servir » dans le travail des champs, cela signifie assurer le pain de demain à vos frères. Pensez-y constamment et vous aurez bien mérité de la Patrie !

Lise QUERCY.

LES LEGUMES SECS

Par arrêté du 10 février, la mise en consommation des légumes secs est autorisée.

Les consommateurs ne pourront acheter des légumes secs chez les détaillants qu'en échange du coupon n° 6 de janvier dont la validité est prorogée jusqu'au 28 février.

Il est rappelé que la ration de légumes secs de janvier a été fixée par arrêté ministériel du 24 décembre 1940 à 250 grammes pour chacune des catégories de consommateurs, à l'exception de la catégorie E.

Par arrêté du 11 février, M. le Préfet fixe, ainsi qu'il suit, le prix de vente par les détaillants aux consommateurs. Les prix suivants s'entendent au kilogramme.

Haricots blancs du pays, 9 fr. 50 ; Haricots de couleur, 10 fr. 50.

Lentilles : vertes (Hte-Loire, Puy-de-Dôme), 13 fr. 50 ; blondes du Cantal, 12 fr. 10 ; brunes de Champagne, 9 fr. 20.

Pois : verts (ronds de casserole), 9 fr. 20 ; ronds blancs du Cantal, 9 fr. 70 ; cassés du Nord, 11 fr. 90.

Pois chiches (27/28), 8 fr. 25 ; (29/30), 8 fr. 60 ; (52/60), 9 fr. 20 ; (44/50), 9 fr. 80.

Lentilles : rouges triées, 9 fr. 90 ; blanches petites, 11 fr. 40 ; blanches petites mix., 10 fr. 80 ; blanches larges mix., 12 fr. 20 ; blanches larges, 12 fr. 80.

Pois cassés verts, 10 fr. 80.

Fèves décortiquées, 10 francs.

LES NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX

Par arrêté préfectoral en date du 8 février 1941, sont nommés conseillers municipaux de la commune de Gramat :

MM. Castagné Fernand, négociant ; Souilhé Jean, docteur en médecine ; Mmes Decros Denise, née Dumoulin, pharmacien ; Souliadié Gerorgette, née Carlux ; MM. Beauvais Jacques, ouvrier mécanicien ; Bergougnoux Frédéric, agriculteur ; Bouhaben Ernest, retraité ; Brazat Edmond, grand mutilé ; Chartroux Germain, minotier ; Fabre Pierre, agriculteur ; Faure Paul, commerçant ; Grial Germain, agriculteur ; Lascoux Pierre, charcutier ; Marcelliac Henri, agriculteur ; Magnol Ernest, notaire ; Mégnol Louis, retraité ; Roudayre Germain, mercier.

MM. Castagné Fernand et Souilhé Jean sont nommés adjoints au maire.

DÉFENSE DE METTRE DES ENGRAIS AUX CULTURES SECONDAIRES

Le Ministère de l'Agriculture attache une très grande importance à ce que les engrais dont disposent les agriculteurs soient appliqués exclusivement aux cultures dont les produits sont indispensables à l'alimentation humaine ou susceptibles d'augmenter les rendements en produits animaux.

Les cultivateurs devront donc obligatoirement réserver les engrais qu'ils se sont procurés ou qu'ils se procurent :

1° aux céréales d'automne et de printemps (blé, avoine, orge, seigle, maïs, etc.) ; 2° aux pommes de terre ; 3° aux cultures maraîchères ; 4° aux plantes fourragères et aux prairies.

En aucun cas, ils ne devront apporter d'engrais à la vigne, aux cultures d'intérêt secondaire (tabac...) et aux cultures ornementales.

La pénurie actuelle d'engrais (surtout phosphatés et potassiques) doit faire aux agriculteurs une obligation de réserver les faibles quantités dont ils disposent aux cultures nécessaires à l'alimentation humaine.

DÉCLAREZ VOS STOCKS A TEMPS

Les déclarations de stocks en produits alimentaires contingents parviennent trop tard et trop irrégulièrement. Dans ces conditions, les déclarations, à partir du mois prochain, devront parvenir, pour le 5, dernier délai. Aucune excuse ne sera admise.

Le contrôle, qui vient d'être établi, sera mis en fonction dès le 6 et toute marchandise non déclarée sera immédiatement saisie au profit du Ravitaillement général.

Convocation

La Chambre Syndicale et de Défense professionnelle du Commerce en gros des Vins de Cahors et du Lot, tiendra une réunion le dimanche 23 février, à 14 heures, à son siège social : Chambre de Commerce à Cahors.

Vu l'importance des questions à débattre et des décisions à prendre, elle invite tous les Négociants et Courtiers en vins du département du Lot, adhérents ou non, à assister à cette réunion, et en cas d'empêchement à s'y faire représenter. — Le Bureau.

JEUNE FRANÇAIS !

Engage-toi dans l'armée : elle t'offre un idéal et un beau métier.

